

13^e JOURNÉE DE RÉFLEXION SUR L'IMMIGRATION *francophone*

COMPTE-RENDU

*50 ans de langues officielles au Canada :
penser l'inclusion et la diversité dans
une francophonie qui réaffirme sa légitimité*

20 MARS 2019

Hôtel Halifax, Halifax
Nouvelle-Écosse



Immigration, Réfugiés
et Citoyenneté Canada

Immigration, Refugees
and Citizenship Canada



Table des matières

Préambule.....	2
Thématique de la 13 ^e Journée de réflexion.....	2
Accueil de l'animateur	3
Discours d'ouverture	3
Allocation de la très honorable Michaëlle Jean.....	3
Panel 1 : Grandir entre défis et ambitions : quelles avenues pour la jeunesse immigrante?.....	4
Panel 2 : Appuyer, renforcer et promouvoir l'expertise du secteur d'établissement francophone pour un accès équitable aux services destinés aux immigrants et aux immigrantes d'expression française	8
Panel 3: Défis, stratégies et succès : tour d'horizon sur les réalités des femmes immigrantes d'expression française	11
Panel 4 : Réinventer la Loi sur les langues officielles à l'heure d'une francophonie plurielle	13
Mots de la fin	16
Faits saillants de la 13 ^e Journée de réflexion sur l'immigration francophone.....	17
Notes biographiques des conférenciers et conférencières	18

Préambule

La *Journée de réflexion sur l'immigration francophone* est, depuis treize ans, le rendez-vous annuel incontournable qui permet aux intervenants des milieux universitaires, communautaires et gouvernementaux de faire le point sur l'immigration dans les communautés francophones en situation minoritaire (CFSM) et d'arrimer leurs actions à cet égard.

La *Journée de réflexion sur l'immigration francophone* est mise en œuvre par la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) grâce à l'appui financier d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada.

Lors de sa 13^e édition, elle a regroupé 151 intervenants communautaires, chercheurs et représentants gouvernements de différents paliers et de toutes les régions du Canada à l'Hôtel Halifax à Halifax, en Nouvelle-Écosse. De plus, 68 utilisateurs ont été en mesure de suivre la journée en direct par webdiffusion.

Thématique de la 13^e Journée de réflexion

L'année 2019 marque le 50^e anniversaire de l'adoption de la première *Loi sur les langues officielles*. Sur cette toile de fond, on parle de moderniser la Loi, de donner un nouvel élan à la dualité linguistique et, surtout, de réaffirmer l'importance du français et de la francophonie au pays. Mais quelle francophonie? À l'intérieur de l'aménagement linguistique, il y a l'aménagement des diversités. Les immigrants et les immigrantes et, dans ce groupe, les jeunes et les femmes issus de l'immigration trouvent-ils pleinement leur place dans cette francophonie qui tient à réaffirmer sa légitimité?

La 13^e Journée de réflexion sur l'immigration francophone permet de réfléchir aux enjeux de ces visages de la diversité qui vivent au sein d'une francophonie animée par un projet social majeur, 50 ans après les grandes avancées linguistiques de 1969.

Accueil de l'animateur

Stéphane Côté, animateur à Radio-Canada, accueille les participants. Il reconnaît que cette journée se déroule sur le territoire non-cédé du peuple autochtone micmac.

Sur son invitation, la salle prend une minute de silence en hommage aux victimes des récents attentats en Europe et en Nouvelle-Zélande.

M. Côté explique le déroulement de la journée et rappelle les procédures d'usage. Il cède la parole à l'honorable Lena Metlege Diab pour le discours d'ouverture.

Discours d'ouverture

L'honorable Lena Metlege Diab, ministre de l'Immigration, des Affaires acadiennes et de la Francophonie de la Nouvelle-Écosse

L'honorable Lena Metlege Diab remercie les participants de leur présence et souhaite la bienvenue à la très honorable Michaëlle Jean, au président de la FCFA et à la délégation d'ambassades européennes. Elle se réjouit que cet événement ait lieu durant la Journée internationale pour la francophonie et note le 50^e anniversaire de la *Loi sur les langues officielles* du Canada et le 15^e anniversaire de la *Loi sur les services en français* de la Nouvelle-Écosse.

Elle rappelle que la Nouvelle-Écosse abrite la plus ancienne communauté francophone au pays. Selon la ministre Diaz, cette communauté acadienne représente aujourd'hui une composante essentielle de l'identité et du patrimoine de la province. Elle ajoute que l'immigration francophone est un élément clé pour la vitalité des collectivités, la diversité de la province et son développement économique.

Elle profite de l'occasion pour annoncer l'adoption par le Ministère du Plan d'action pour l'immigration francophone de la Nouvelle-Écosse qui vise à soutenir les efforts de la province en matière de préservation et de développement des communautés acadienne et francophones. En outre, elle annonce que l'Office de l'immigration de la Nouvelle-Écosse a procédé à un tirage destiné spécifiquement aux immigrants francophones dans le bassin Entrée express.

Allocation de la très honorable Michaëlle Jean

La très honorable Michaëlle Jean félicite la ministre Diabe pour la passion avec laquelle elle porte le patrimoine acadien. Elle salue également le président et le vice-président de la FCFA, ainsi que le peuple micmac qui partage le territoire avec 5 autres communautés.

En tant que gouverneure générale, elle souligne avoir été choyée d'avoir pu connaître les différents visages de la francophonie canadienne et d'être allée à la rencontre de communautés francophones en situation minoritaire. Elle mentionne aussi se sentir choyée de célébrer la langue française qu'elle considère comme étant le trait d'union qui permet d'agir à travers le Canada et dans le monde.

Tout en se référant aux statistiques de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) sur l'augmentation du nombre de francophones dans le monde, Michaëlle Jean considère que le bilinguisme est un bien commun et que la pérennisation de la francophonie doit être le souci constant de tous les Canadiens.

Les efforts d'accueil par la Nouvelle-Écosse de nombreux réfugiés et migrants lui rappelle son enfance, et surtout l'esprit d'accueil de la famille canadienne qui a aidé la sienne, ainsi que les difficultés d'intégration éprouvés.

La très honorable Michaëlle Jean parle de l'accueil et l'intégration des femmes immigrantes, et note la présence de préjugés à l'endroit des femmes musulmanes qui figurent pourtant parmi les femmes les plus instruites. Elle énumère plusieurs embûches rencontrées par les jeunes immigrants dans leur parcours d'intégration, d'où l'importance de programmes parascolaires pour les jeunes et d'un environnement favorable et sécuritaire.

Elle souligne enfin l'importance de l'humanisme et de la solidarité qui caractérisent autant la Journée internationale de la Francophonie que la Journée internationale de la discrimination raciale.

Panel 1 : Grandir entre défis et ambitions : quelles avenues pour la jeunesse immigrante?

Les cinquante dernières années ont été marquées par un accroissement de la diversité ethnoculturelle au sein de la jeunesse francophone. Près du tiers des immigrantes et immigrants arrivés au Canada entre 2011 et 2016 avait 24 ans ou moins. Pour les communautés francophones, la jeunesse immigrante représente un investissement dans leur avenir. Ce panel examinera les facteurs qui influencent l'intégration scolaire, sociale et économique des jeunes immigrants et immigrantes d'expression française et les stratégies mises en place pour répondre à leurs besoins.

Portrait sociodémographique des jeunes immigrants d'expression française du Canada hors Québec, 2016

Brigitte Chavez, Statistique Canada

Madame Chavez présente le portrait sociodémographique des jeunes immigrants d'expression française du Canada hors Québec.

En 2016, la population d'expression française hors Québec représentait 3,8% de l'ensemble de la population, dont 12,8% d'immigrants. Les jeunes immigrants d'expression française ne représentaient toutefois qu'un cinquième de cette population immigrante alors que 40% de cette dernière était âgée d'au moins 45 ans.

Les principaux lieux de résidence de ces jeunes immigrants sont l'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique. En outre, la majorité d'entre eux sont bilingues en plus d'avoir un plus haut taux de diplomation universitaire que les jeunes non-immigrants. Toutefois, leur participation au marché du travail est moindre en raison d'un taux de chômage supérieur à celui de l'ensemble de la population du même groupe d'âge. La fréquence de faible revenu est aussi proportionnellement plus forte parmi cette catégorie que parmi l'ensemble de la population du même groupe d'âge.

Enfin, madame Chavez note que plus de la moitié des jeunes immigrants d'expression française travaillent dans le domaine des services, une proportion similaire à celle des jeunes Canadiens hors Québec.

Comment intégrer les élèves issus de l'immigration dans le milieu scolaire francophone à Halifax : défis et recommandations

Malanga-Georges Liboy, Université Sainte-Anne (Nouvelle-Écosse)

Le professeur de l'Université Sainte-Anne, Malanga-Georges Liboy, présente les résultats d'une recherche exploratoire menée sur l'intégration des élèves issus de l'immigration dans le milieu scolaire francophone à Halifax.

Mandaté pour l'accueil des enfants ayant le français comme langue maternelle, le milieu scolaire francophone d'Halifax a récemment ouvert ses portes à l'accueil d'enfants issus de l'immigration n'ayant pas le français comme langue maternelle. Cette nouvelle situation est associée à plusieurs défis au niveau de l'intégration de ces élèves au sein du milieu scolaire haligonien :

- Le manque d'information du milieu scolaire sur le parcours migratoire et le profil de l'élève et de sa famille;
- Les barrières linguistiques et l'absence de distinction entre les élèves avec un problème d'apprentissage et ceux avec un problème langagier;
- Le manque d'information pour les parents immigrants;
- Le faible nombre de ressources disponibles dans les écoles et dans la communauté;
- Le manque de préparation des enseignants en dépit d'une très bonne volonté;
- Les lacunes en termes de communication entre les enseignants et les parents nouvellement arrivés.

Pour répondre à ces défis, Monsieur Liboy présente une série de recommandations :

- La constitution d'un dossier d'accueil;

- La création de classes d'accueil à deux volets, c'est-à-dire des classes d'accueil pour les élèves n'ayant qu'un problème langagier et des classes d'accueil pour des élèves ayant un problème langagier et un problème d'apprentissage;
- L'augmentation des ressources humaines au sein du système scolaire francophone et des ressources disponibles au sein de la communauté;
- L'offre de formations sur la gestion de la diversité en milieu scolaire aux enseignants et aux intervenants scolaires et l'inclusion d'un cours d'éducation interculturelle dans le curriculum en pédagogie du programme de baccalauréat ;
- L'évaluation du niveau des élèves en fonction de leurs connaissances et non de leur âge avant de les placer dans des classes;
- L'organisation de sessions ou de journées d'information pour les parents immigrants;
- Le recours à des personnes bénévoles pour faciliter le rapprochement entre les parents et l'école.

Plus1-À deux c'est mieux!

Manon Gueno, Conseil jeunesse provincial (Manitoba)

Madame Gueno présente le projet Plus1, un programme de jumelage développé par le Conseil jeunesse provincial du Manitoba. Ce projet s'inscrit dans le cadre du Plan stratégique de la francophonie du Manitoba et vise à améliorer l'intégration des étudiants internationaux et à engager les jeunes d'expression française au Manitoba dans l'intégration de l'autre suivant un parcours d'échange gagnant-gagnant.

Le projet part de la prémisse selon laquelle l'amitié joue un rôle central dans l'intégration et du constat selon lequel 53% des étudiants internationaux n'ont pas d'amis canadiens en raison des barrières linguistiques, de la timidité des étrangers et/ou de l'indifférence des Canadiens. L'amitié comporte également plusieurs bénéfices, tel que favoriser le choix des étrangers de demeurer au Manitoba, de travailler et vivre en français et de s'engager dans la francophonie.

Le projet Plus1 prend la forme d'un jumelage entre un(e) jeune accueillante du Manitoba et un(e) accueilli(e) de l'étranger voulant en savoir davantage sur la francophonie et socialiser en français. Le Conseil jeunesse provincial accompagne les jeunes en leur offrant des formations et en suggérant des activités gratuites, ou du moins accessibles, qui répondent à leurs champs d'intérêt.

Le programme de jumelage est d'une durée de 4 mois et est, depuis sa création, reconduit à chaque semestre. En 2018, ce programme a formé 14 binômes, un nombre qui augmente à chaque année.

Pablo en Ontario : un parcours peu probable

Pablo Mhanna-Sandoval (Ontario)

Monsieur Mhanna-Sandoval exprime son appréciation du thème de la journée, qui focalise sur l'immigration, puisqu'il considère que la diversité culturelle n'est pas un fait accompli dans le monde

occidental en raison de la présence du racisme et de la xénophobie. Il note également que parfois, certains jeunes tiennent, en craignant la diversité culturelle, peuvent tenir des propos empreint de racisme.

Monsieur Mhanna-Sandoval présente son parcours de jeune engagé au sein de la francophonie ontarienne. C'est par la participation à des rassemblements de la jeunesse que le français est passé d'une simple langue de communication à une langue de communauté pour lui.

Cependant, il précise que son parcours n'est pas représentatif de celui de l'ensemble des jeunes francophones qu'il catégorise en deux groupes : une première catégorie de jeunes engagés et déterminés à exercer une influence et une seconde catégorie de jeunes plus « timides ». Selon lui, les initiatives en matière d'intégration en milieu francophone doivent tenter de rejoindre et miser également sur cette deuxième catégorie de jeunes afin que son parcours et son succès devienne une norme pour tous les nouveaux arrivants et les personnes racialisées.

Points soulevés lors de la période de questions

- La situation des jeunes immigrants d'expression française doit être examinée à partir d'une analyse multivariée (qui examine notamment l'influence du lieu de travail sur le revenu des jeunes immigrants).
- Il n'existe à l'heure actuelle qu'un organisme francophone en Nouvelle-Écosse qui organise des activités pour intégrer les élèves et il n'y a aucun groupe informel qui puisse jouer un rôle d'accompagnement.
- Il est problématique de placer les élèves issus de l'immigration dans des classes en fonction de leur âge et non en fonction de leur niveau. Il n'existe en outre aucune classe d'accueil pour ces élèves.
- Il est également important de développer des initiatives visant les étudiants temporaires.
- Un participant se questionne à savoir si le programme de jumelage n'est pas onéreux pour l'accueillant qui doit penser à l'organisation d'activités et s'il ne serait pas préférable de multiplier les sorties et activités avec différentes personnes. Madame Gueno précise que cette option a été explorée et que le format du programme de jumelage Plus1 a été privilégié puisqu'il permet à l'accueilli d'avoir une personne-repère et les activités proposées sont souvent gratuites.

Panel 2 : Appuyer, renforcer et promouvoir l'expertise du secteur d'établissement francophone pour un accès équitable aux services destinés aux immigrants et aux immigrantes d'expression française

Les fournisseurs de services, comme la population qu'ils desservent, agissent dans un cadre marqué à la fois par des contraintes et des occasions qui influencent les relations entre accueillants et accueillis. Ce panel vise à mieux comprendre ce cadre et cet agencement entre les besoins des fournisseurs et des utilisateurs de services.

Les francophones nés à l'étranger et installés au Canada Atlantique : contexte, accès, expérience et représentations

Guillaume Deschênes-Thériault, Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques

Doctorant en science politique à l'Université d'Ottawa et membre d'une équipe de recherche à l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques, Guillaume Deschênes-Thériault présente une partie des résultats qui seront publiés dans un rapport sur l'expérience des francophones nés à l'étranger et vivant en Atlantique.

Le rapport vise à dépasser les approches instrumentales de l'accueil pour en percevoir la variété des expériences et des dynamiques migratoires et ainsi, obtenir un portrait global et le plus complet possible de l'immigration francophone en Atlantique. L'étude se base sur des données sociodémographiques, un sondage effectué auprès de près de 400 répondants francophones et environ 50 entretiens avec des décideurs communautaires et des nouveaux arrivants.

Les résultats du sondage montrent que 90% des répondants jugent que la qualité générale de l'accueil des nouveaux arrivants est bonne en Atlantique. Les nouveaux arrivants ont eu recours à une multitude de sources d'aide lors de leur arrivée en Atlantique, particulièrement de la part de réseaux informels d'amis et d'immigrants sur place. Toutefois, les services formels d'accueil ne réussissent pas à répondre à toute la demande pour diverses raisons, tels que la méconnaissance des services et les problèmes d'accès.

Les immigrants arrivés il y a longtemps notent que tant la quantité que la qualité des services ont augmenté au courant des dernières années. Cependant, plusieurs nouveaux arrivants ont affirmé n'avoir appris que tardivement l'existence de tels services.

Monsieur Deschênes-Thériault mentionne que lors de leur arrivée, les nouveaux arrivants doivent assimiler une grande quantité d'information, d'où la nécessité de bien appuyer les services d'établissement qui doivent souvent être polyvalents, particulièrement en région rurale, ces derniers jouant un rôle crucial dans l'intégration.

Les ressources et les besoins des organismes du secteur d'établissement francophone

Mariève Forest, Sociopol

La présentation de madame Forest, chercheure principale à Sociopol, porte sur les ressources et les besoins des organismes du secteur d'établissement francophone. Les résultats présentés sont issus d'une étude réalisée pour le compte de la FCFA.

Les organismes du secteur d'établissement francophone offrent une variété de services et ils emploient une main d'œuvre plutôt expérimentée et diversifiée. L'environnement de travail au sein des organismes du secteur d'établissement francophone est caractérisé par un fort engagement du personnel et un travail d'équipe et de collaboration.

Madame Forest souligne que l'étude a mis en exergue plusieurs défis des organismes du secteur d'établissement, tels que le recrutement de ressources humaines qualifiées, la précarité du financement et des salaires, la surcharge de travail des employés et le manque de ressources pour répondre aux besoins. Plusieurs compétences, telle que la connaissance des réalités et des ressources nécessaires aux immigrants, sont centrales au travail des agents d'établissement. Cependant, madame Forest relate que ces derniers n'ont souvent qu'un mentorat rapide à l'embauche et qu'ils ne connaissent pas toujours l'ensemble des services et ressources offerts aux immigrants ni les règles et formalités liées au processus migratoire. Ces données reflètent le besoin d'un portefeuille de formations en français adaptées au contexte minoritaire.

Madame Forest parle de l'importance de la collaboration dans les secteurs d'établissement afin de mieux connaître les ressources régionales, les procédures, les services, de permettre d'octroyer plus de cohérence aux parcours des immigrants et de partager des ressources matérielles et/ou humaines, du temps, ou des expertises.

Enfin, madame Forest propose la nécessité de réfléchir à la normalisation et à l'aiguillage de l'offre de services en français.

Vers un secteur de l'établissement renforcé

Yves Saint-Germain, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada

Monsieur Saint-Germain précise que le Plan pour les langues officielles 2018-2023 appuie le parcours d'intégration francophone, de l'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants à la rétention de ceux-ci et au renforcement des capacités des communautés francophones. Ce plan d'action est accompagné de l'octroi 40,8 millions de dollars additionnels pour renforcer le secteur d'établissement francophone.

Il indique que lors des sommets en établissement francophone, durant lesquels IRCC a rencontré plus de 350 intervenants, des pistes de solution ont été proposées pour augmenter les capacités du secteur d'établissement francophone, un secteur qu'il qualifie comme étant en croissance mais qui demeure fragile, avec de grands besoins et défis.

Plusieurs défis sont ressortis de ces sommets, dont un accès aléatoire, inégal et parfois inexistant au développement professionnel en français, un partage d'information non systématique, un mandat des réseaux en immigration francophone (RIF) peu clair en termes de renforcement de capacités et une forte propension à miser sur le bénévolat.

En outre, monsieur Saint-Germain mentionne qu'il a été proposé de mettre en place une approche nationale en appui au secteur d'établissement francophone et un groupe consultatif en établissement francophone. L'approche nationale en appui au secteur d'établissement francophone permettrait de regrouper les fournisseurs de services dans un esprit de « par et pour les francophones » et pourrait prendre différentes formes (par exemple, une entité ou une plateforme virtuelle), avec une approche inclusive, souple et collaborative qui tiendrait compte des réalités régionales, et qui pourrait possiblement s'inspirer des réseaux en immigration francophone (RIF).

Quant à la mise sur pied d'un groupe consultatif en établissement francophone, celui-ci aurait pour mandat de réfléchir à la structure du secteur d'établissement francophone et de faire des recommandations à IRCC

Rôle des municipalités en immigration francophone à l'intention des municipalités

Cyrille Simard, maire d'Edmundston (Nouveau-Brunswick)

Pour le maire d'Edmundston, Cyrille Simard, les municipalités sont les premiers intervenants interpellés par les besoins des nouveaux-arrivants puisque c'est en leur sein que le parcours d'intégration prend forme. D'où l'importance de préparer les municipalités à bien jouer leur rôle. Il souligne quatre enjeux qui mettent en exergue l'importance des villes en matière d'immigration :

1. Les enjeux socioculturels : les municipalités jouent un rôle central dans l'offre de services et dans la qualité de vie des communautés.
2. Les enjeux démographiques : plusieurs municipalités connaissent un vieillissement de la population et un exode d'une partie de leur population, d'où l'importance de l'immigration pour la vitalité des communautés.
3. Les enjeux de développement économique : les municipalités occupent une place de plus en plus centrale dans des secteurs non traditionnels (ex : infrastructures), ce qui a pour effet d'accroître les attentes formulées à leur endroit.
4. Les enjeux interculturels : les municipalités doivent s'assurer d'avoir un dialogue interculturel avec leur population.

Le rôle des municipalités en matière d'immigration prend différentes formes, telles que :

1. L'adaptation culturelle des services;
2. La valorisation de la diversité culturelle;
3. La promotion et le soutien du dialogue interculturel;
4. La mobilisation de manière concertée des différents secteurs.

Le Guide d'information comprend un inventaire qui permet de déterminer si une ville est bien préparée à accueillir des immigrants. Les villes sont ainsi amenées à s'approprier les enjeux de l'immigration francophone et à adopter une approche stratégique en la matière. En conclusion, monsieur Simard

suggère que la ville doit agir comme un pilier dans l'écosystème de l'immigration au niveau local et mettre en place un processus collaboratif.

Points soulevés lors de la période de questions

- Les radios communautaires peuvent être engagées dans le processus d'intégration des nouveaux arrivants en discutant des enjeux de l'immigration sur leurs ondes et en partageant des informations pertinentes pour ceux-ci.;
- Des efforts sont en cours pour appuyer les parents immigrants dans l'éducation de leurs enfants. Par exemple, IRCC offre du financement à des services d'établissement ayant des initiatives visant à appuyer les parents dans leur démarche d'intégration;
- Le programme CLIC/LINK de formation linguistique est en cours d'évaluation par IRCC afin de savoir si les formations sont efficaces et si elles répondent aux besoins;
- La notion de « communauté accueillante » est limitée et celle de « communautés habilitantes et apprenantes » peut présenter une alternative intéressante.

Panel 3: Défis, stratégies et succès : tour d'horizon sur les réalités des femmes immigrantes d'expression française

Quels sont les aspects à prendre en considération pour répondre aux enjeux particuliers auxquels sont confrontées les femmes immigrantes? Quelles sont les stratégies des femmes immigrantes pour faire face à leurs défis? Comment les communautés francophones peuvent-elles les appuyer? Les intervenantes partageront leurs réflexions sur les pratiques et les conditions favorables à une intégration réussie et un plein engagement des immigrantes d'expression française dans l'ensemble des sphères de la société.

Fayza Abdallaoui, Mouvement ontarien des femmes immigrantes francophones (Ontario)

La présidente du Mouvement ontarien des femmes immigrantes francophones (MOFIF), Fayza Abdallaoui, présente les grands axes du livre blanc du MOFIF sur la participation civique et citoyenne des femmes immigrantes francophones de l'Ontario qui vise à favoriser l'engagement des immigrantes dans le changement et les débats. Elle souligne que le parcours d'intégration des femmes n'est pas un conte de fée, mais qu'il est plutôt parsemé d'embûches comme en témoigne leurs difficultés en matière d'intégration économique.

L'objectif du livre blanc est de sensibiliser la communauté à la participation civique des femmes immigrantes francophones, stimuler leur engagement, et d'identifier les conditions pour une meilleure participation de celles-ci.

Trois points principaux ressortent du document :

- L'importance de l'appartenance à la francophonie ontarienne;
- Le manque à combler au niveau de la connaissance du milieu et des ressources disponibles pour les femmes;
- La présence de barrières persistantes ou inattendues qui nuisent à la capacité de participer des femmes immigrantes.

Halimatou Ba, Université de Saint-Boniface (Manitoba)

Originaire du Sénégal, madame Ba est professeure en travail social à l'Université St-Boniface et membre du conseil d'administration d'un centre d'hébergement pour femmes. Elle souligne que dans la littérature et dans l'espace public, l'accent est souvent mis sur les problèmes et non sur les succès des femmes immigrantes. Elle précise que c'est ce qui l'a motivé à élaborer une recherche sur l'intégration réussie des femmes immigrantes francophones d'origine africaine à Winnipeg. Sa recherche met en lumière les stratégies que les femmes ont dû développer pour face à certains défis dans leur ascension professionnelle.

Jade Boivin, Université d'Ottawa (Ontario)

Dans le cadre de son doctorat, madame Boivin s'intéresse au vécu des fonctionnaires musulmanes au Québec et en Ontario, un intérêt qui lui vient d'un projet de recherche effectué sur l'engagement socio-politique des femmes musulmanes à Montréal dans le contexte du débat sur la Charte des valeurs au Québec. Cette recherche est une manière d'étudier le sentiment d'appartenance à la société d'accueil ainsi que de s'intéresser aux femmes dans une situation de pouvoir et non comme bénéficiaires. Une telle approche contribue à défaire les préjugés sur le terrain.

Madame Boivin parle de l'importance d'être une alliée et de passer le micro aux femmes immigrantes. Il est important que celles-ci aient des occasions de s'exprimer et de discuter des enjeux qui les concernent.

Denise Gareau, ministère des Femmes et de l'Égalité des genres

En tant que directrice du Centre pour l'excellence dans l'égalité des genres du ministère des Femmes et de l'Égalité des genres, madame Gareau parle de l'importance des stratégies horizontales pangouvernementales sur l'égalité des genres. Elle présente l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) qui est le processus qui permet d'examiner les répercussions d'une politique, d'un programme, d'une initiative ou d'un service sur une diversité entre les sexes. En plus du genre, cette analyse tient compte de facteurs tels que la race et l'origine ethnique. Madame Gareau souligne l'importance de la promotion de l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) auprès des ministères, du secteur académique et des organisations sociales et de sa pertinence par rapport au dossier de l'immigration francophone.

Phylomène Zangio, Conseil des personnes d'ascendance africaine du Nouveau-Brunswick

Madame Zangio décrit son identité comme étant acadienne. En cette Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine, elle souligne l'histoire d'esclavagisme au Canada et au Nouveau-Brunswick et l'absence de transformation des structures sociales. Elle note les obstacles vécus en tant que femme noire et la persistance de la discrimination raciale, dont la difficulté d'accès à l'emploi pour les personnes afro-descendantes. Elle reconnaît cependant que de trouver un parrain de la communauté d'accueil peut significativement contribuer à l'épanouissement des personnes issues de l'immigration.

Points soulevés lors de la période de questions et discussion

- Les femmes immigrantes sont victimes de discrimination de manière systémique. La discrimination n'est cependant pas toujours visible et elle nécessite un changement des rapports de force.
- Les femmes immigrantes ne constituent pas un groupe homogène et il faut prendre compte de la diversité qui existe au sein des femmes immigrantes par une approche intersectionnelle et porter attention aux parcours individuels pour identifier les enjeux et besoins particuliers.
- Le travail avec les réseaux de femmes est une avenue à envisager pour privilégier le partage d'expériences, développer les compétences des femmes immigrantes en matière de leadership et les éduquer sur le plan financier.
- Les occasions de bénévolat représentent une opportunité et un défi pour l'intégration des femmes immigrantes. Le bénévolat permet de s'intégrer et d'élargir son réseau. Il doit toutefois être stratégique, concorder avec les valeurs de la femme immigrante et mettre de l'avant leurs atouts. Plusieurs jeunes femmes immigrantes craignant d'être discriminées à l'emploi ont décidé de miser sur le bénévolat pour étoffer leur dossier de candidature.

Panel 4 : Réinventer la Loi sur les langues officielles à l'heure d'une francophonie plurielle

La modernisation de la Loi sur les langues officielles est une occasion de réfléchir à comment l'évolution des communautés francophones s'est harmonisée à une diversité toujours grandissante. Les panélistes présenteront leurs réflexions sur les manières de réellement tenir compte de ce pluralisme en termes de représentation et d'actions concrètes afin d'assurer un aménagement harmonieux de la diversité au sein des communautés francophones.

Une Loi adaptée aux réalités du Canada de 2020

Alain Dupuis, Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada

Monsieur Dupuis présente le contexte dans lequel s'inscrit le dossier de la modernisation de la *Loi sur les langues*. Il constate que depuis l'adoption de la première *Loi sur les langues officielles*, la francophonie et le Canada ont beaucoup changé. Il est important que la modernisation de la loi ne soit pas simplement

un travail de réparation et de remise à neuf, mais plutôt une occasion de témoigner des nouvelles réalités, de réaffirmer l'importance de la dualité linguistique qui est portée par une diversité de personnes et de créer les conditions nécessaires pour une francophonie plurielle.

Il présente les 4 principales catégories de changements que la FCFA met d'avant dans sa proposition de projet de loi sur la modernisation de la *Loi sur les langues officielles*:

1. Une modification de la portée des droits : l'obligation de la part du gouvernement d'adopter des politiques d'immigration favorisant la dualité linguistique et de dénombrer les personnes inscrites dans un établissement d'enseignement en langue française;
2. L'inclusion de mécanismes d'imputabilité dans les transferts fédéraux-provinciaux et de mesures positives pour les communautés francophones ainsi que la mise en place d'un tribunal administratif sur les langues officielles avec la capacité d'émettre des sanctions aux organisations fautives;
3. Le droit de participation des communautés francophones en situation minoritaire au sein d'un comité consultatif et la précision des obligations de consultation du gouvernement dans tout domaine ayant des effets sur les communautés francophones en situation minoritaire;
4. La désignation d'une entité de coordination de l'ensemble de la loi au sein du Conseil du trésor avec une exigence de résultats pour mettre un terme au manque de coordination et de cohérence.

Monsieur Dupuis indique espérer que les nouvelles règles sur l'offre de services bilingues par les bureaux fédéraux, qui ont été annoncées à l'automne 2018 par le Conseil du trésor, fassent partie de la nouvelle *Loi sur les langues officielles*.

Méthodes et mesures pour établir des indicateurs d'intégration des immigrants issus des minorités de langue officielle

Jack Jedwab, Institut canadien pour les identités et les migrations

Monsieur Jedwab, président de l'Institut canadien pour les identités et les migrations, présente un projet de recherche en cours sur l'élargissement des Indicateurs de l'intégration au Canada (IIC) et la création d'un sous-indice sur l'intégration des nouveaux immigrants au sein des communautés francophones en situation minoritaire. Il souligne la pertinence de réfléchir à la compatibilité entre les indicateurs qui mesurent l'intégration des nouveaux arrivants et ceux qui évaluent la vitalité des communautés francophones malgré la présence de divergences conceptuelles entre les deux concepts.

Son équipe de recherche compare les indicateurs des deux concepts à partir des 4 dimensions clés suivantes afin d'évaluer les similitudes et les points de divergence entre les deux indices :

1. La dimension démographique : la dimension démographique est absente de l'IIC et seul l'indicateur sur la migration interprovinciale se trouve dans les deux indices;
2. La dimension sociale : les indicateurs liés à l'appartenance, au réseau d'amis et au niveau de perception de la discrimination se retrouvent dans tant dans l'indice de l'intégration que dans celui sur la vitalité;

3. La dimension politique et juridique : le bénévolat, la participation électorale et l'accès aux services de santé sont trois indicateurs qui se retrouvent dans les deux indices;
4. Dimension économique : tous les indicateurs économiques (taux de chômage, revenus, etc.) se retrouvent dans les deux indices.

En conclusion, monsieur Jedwab souligne que le principal défi réside dans la capacité à collecter un nombre suffisant de données sur la population immigrante francophone afin d'obtenir des données fiables.

Migrations, mobilités et francophonies plurielles

Srilata Ravi, Université de l'Alberta

L'exposé de madame Ravi, professeure en littérature à l'Université d'Alberta, traite de la diversité et du pluralisme dans le contexte de l'immigration au Canada francophone. Elle considère que la relation entre la diversité et le développement culturel est très complexe puisque bien que la diversité socioculturelle soit un facteur important de croissance, elle présente aussi des défis pour l'identité communautaire et sociolinguistique.

Madame Ravi présente le profil-type du migrant transnational qui est influencé par les nouveaux schèmes migratoires qui encouragent une relation avec le pays d'origine par une socialisation horizontale qui traverse les frontières.

Les immigrants venant s'installer au Canada ne sont pas nécessairement familiers avec la longue et complexe histoire de la francophonie canadienne. Pourtant, les communautés d'accueil ont tendance à les considérer comme les espoirs de la vitalité linguistique, ce qui a pour effet d'ignorer la manière dont les immigrants définissent leurs projets sociaux.

Le cas de l'Alberta, où l'on constate la plus forte augmentation de population francophone au pays, démontre que la francophonie est vécue de manière transversale, à différentes échelles (locale, régionale, nationale, internationale, nord-américaine et transcontinentale et autochtone), d'où l'importance de tenir compte de la multiplicité d'appartenance et de la diversité de l'identité des nouveaux arrivants.

Points soulevés lors de la période de questions

- On propose de s'intéresser autant à l'inclusion que l'intégration particulièrement en milieu minoritaire. Monsieur Jedwab précise qu'une consultation a été effectuée auprès de chercheurs afin de bien distinguer et définir les deux termes et de les expliquer en des termes compréhensibles.
- Il est important d'avoir des mesures et des indicateurs pour évaluer si les progrès en matière d'immigration atteignent les objectifs établis. Cela est particulièrement pertinent dans le cadre de la modernisation de la *Loi sur les langues officielles* afin d'établir des barèmes et paramètres et de chiffrer certains des objectifs.

Mots de la fin

Corrine Prince, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC)

Madame Prince considère qu'il s'agit de l'une des meilleures éditions de la Journée de réflexion sur l'immigration francophone jusqu'à présent. Elle félicite les participants pour leur travail dans l'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants.

Madame Prince présente deux initiatives d'IRCC pour soutenir les nouveaux arrivants qu'elle qualifie de « succès ». Le premier succès est l'initiative des Communautés francophones accueillantes, qui prévoit un investissement de 12,6 millions de dollars pendant 3 ans pour aider les communautés francophones hors Québec à créer des espaces pour que les nouveaux arrivants francophones se sentent les bienvenus. Le deuxième succès est la stratégie en matière d'immigration francophone intitulée *Atteindre nos objectifs* et qui vise notamment à augmenter le pourcentage d'immigrants francophones au courant des prochaines années.

Ces mesures s'inscrivent dans le prolongement de ce qui a déjà été fait au courant de la dernière année. Madame Prince note à cet effet l'initiative sur les services d'établissement pré-arrivée pour les immigrants francophones, l'offre de services d'accueil en français à l'aéroport international Pearson ainsi que le lancement d'un processus de déclaration d'intérêt sur l'offre d'une formation en langue officielle pour les nouveaux arrivants d'expression française ou allophones. Elle indique également qu'IRCC souhaite améliorer l'accès aux examens pour les immigrants francophones éventuels.

Madame Prince souligne que ces mesures et d'autres à venir témoignent de l'engagement du gouvernement à attirer de nouveaux francophones et à les aider à s'établir et à s'intégrer en plus de démontrer la valeur portée au patrimoine linguistique francophone et acadien.

Jean Johnson, président de la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada

Monsieur Johnson félicite la très honorable Michaëlle Jean pour son témoignage qui permet de se rappeler que le Canada a une place privilégiée dans le monde et ce, grâce à sa réputation de pays bilingue. Il considère cependant que la réalité est différente et que le bilinguisme canadien repose sur les épaules des communautés francophones et acadiennes. Il estime que le bilinguisme canadien ne deviendra jamais une réalité s'il n'y a pas de mécanisme forçant le gouvernement à respecter sa loi et espère que cette loi devienne un levier de négociations avec les gouvernements provinciaux et territoriaux.

Il s'est senti profondément touché par le témoignage de la très honorable madame Jean, car il s'agit d'une histoire personnelle et intime de son vécu, une histoire qui a été renforcée par d'autres témoignages au courant de la journée. Pour lui, le message le plus important est que l'immigration va bien au Canada, mais qu'il reste du travail à faire afin que l'immigration francophone au Canada devienne un modèle en la matière.

Faits saillants de la 13e Journée de réflexion sur l'immigration francophone

1. La situation des jeunes immigrants d'expression française doit être examinée à partir d'une analyse multivariée (qui examine notamment l'influence du lieu de travail sur le revenu des jeunes immigrants).
2. Le milieu scolaire francophone en situation minoritaire doit s'adapter à l'arrivée de personnes immigrantes. L'intégration scolaire des nouveaux arrivants nécessite une augmentation des ressources disponibles, la création d'outils spécialisés ainsi qu'une implication d'une pluralité d'acteurs (enseignants, organismes communautaires, etc.).
3. Le jumelage joue un rôle central dans l'intégration des nouveaux arrivants. Les organismes jeunesse peuvent ainsi jouer un rôle clé dans l'intégration sociale.
4. Il faut améliorer la qualité et la visibilité des services d'accueil et d'établissement, miser sur les réseaux informels d'amis et d'autres immigrants, et examiner le rôle des municipalités, encore embryonnaire, pour appuyer ou compléter le rôle des fournisseurs de service.
5. Il est important d'institutionnaliser une formation professionnelle et de développer des ressources spécialisées pour valoriser davantage le travail des agents d'établissement.
6. Les collaborations locales, régionales et nationales jouent un rôle essentiel dans les secteurs d'établissement. Il faut allouer le temps et les ressources nécessaires pour consolider cette collaboration.
7. Une approche comparative entre les sexes + permet de comprendre les impacts des politiques sur la situation des femmes et les aider à exprimer leurs pleins potentiels.
8. Les femmes immigrantes font encore aujourd'hui l'objet de beaucoup de préjugés et de discrimination, notamment dans l'accès à l'emploi.
9. Les femmes immigrantes n'ont pas toutes les mêmes compétences, parcours et besoins et ne forment pas un groupe homogène.
10. La modernisation de la *Loi sur les langues officielles* ne doit pas simplement être un travail de réparation et de remise à neuf, mais une occasion de témoigner des nouvelles réalités, de réaffirmer l'importance de la dualité linguistique portée par une diversité de personnes et de créer les conditions pour une francophonie plurielle.
11. La francophonie est vécue de manière transversale, à différentes échelles (locale, régionale, nationale, internationale, nord-américaine et transcontinentale et autochtone), d'où l'importance de tenir compte de la multiplicité d'appartenance et de la diversité de l'identité des nouveaux arrivants.

Notes biographiques des conférenciers et conférencières

Fayza Abdallaoui, présidente, Mouvement ontarien des femmes immigrantes francophones (MOFIF)

Algérienne née en Suisse et ayant vécu 15 ans en France avant d'immigrer au Canada à l'âge de 30 ans, Fayza Abdallaoui vit dans la région de Toronto depuis 10 ans. Engagée à contribuer à la croissance économique, à la santé et à l'engagement civique des francophones dans un contexte minoritaire, elle est une membre active de la communauté francophone en tant que présidente du conseil d'administration du MOFIF, le Mouvement ontarien des femmes immigrantes Francophones ainsi qu'en tant que membre fondatrice de la toute nouvelle Association Algérienne du Grand Toronto. Par ailleurs fondatrice de l'agence Next Level-Impact Consulting, entrepreneure, consultante, coach et conférencière, elle passe ses journées à travailler avec des partenaires, des organisations et des membres de la communauté pour mettre en place des services et des projets qui soutiennent le développement économique et social des femmes, des jeunes et des immigrants par le biais de diverses initiatives d'entrepreneuriat social, de soutien à l'employabilité, ou encore en développant des programmes de formation en finances personnelles et en prise de parole en public. Avec son équipe, elle mène également des recherches et des projets pour le compte d'autres organismes. Présidente du MOFIF depuis 4 ans, elle a dernièrement pu initier et accompagner la rédaction du premier livre blanc de l'organisme dédié à l'engagement civique des femmes immigrantes francophones. Passionnée et optimiste de nature, engagée à offrir le meilleur à son fils de 10 ans, né au Canada, sa devise préférée est « Que vos choix reflètent vos espoirs et non vos peurs » de Nelson Mandela.

Halimatou Ba, professeure agrégée, Université de Saint-Boniface (USB), Manitoba

Halimatou Ba est professeure agrégée à l'école de travail social de l'Université de Saint-Boniface à Winnipeg depuis 2009. Elle enseigne les matières fondamentales en intervention sociale. Ses recherches portent sur une variété de problématiques sociales en lien avec la francophonie en milieu minoritaire dont la santé des aînés, l'immigration ainsi que l'accès aux services de santé et services sociaux en français à Winnipeg. Elle est auteure de plusieurs publications qui portent sur la question des immigrants face au logement à Winnipeg (2011) ; sur l'accès des personnes âgées de Saint-Boniface et de Saint-Vital aux services de santé en français (2012) ; sur le recrutement et la rétention des professionnels francophones de la santé à Winnipeg (2014-2015) ; sur l'intégration des services sociaux et de santé en français pour les aînés francophones du Manitoba (2012-2017) ; sur le report de soins en contexte linguistique minoritaire des étudiants francophones d'origine africaine de l'USB (2015-2016) ; sur l'établissement et l'intégration de réfugiés d'expression française à Winnipeg et Saint-Boniface (2017-2018) et sur l'intégration réussie des femmes immigrantes francophones d'origine africaine à Winnipeg (2018). Mme Ba est membre du comité interprofessionnel en santé et services sociaux sous l'égide du CNFS Manitoba et membre du comité d'éthique de la recherche de l'USB.

Jade Boivin, étudiante au doctorat, Université d'Ottawa, Ontario

Jade Boivin complète présentement son doctorat en administration publique à l'Université d'Ottawa. Sa spécialisation s'articule autour des modèles de gestion de l'immigration et de la diversité. Dans son engagement social, Jade est impliquée dans la participation politique des jeunes. De plus, elle fait du bénévolat pour plusieurs causes féministes.

Brigitte Chavez, analyste, Centre de la statistique ethnoculturelle, langue et immigration, Statistique Canada

Brigitte Alejandra Chavez est analyste au Centre de la statistique ethnoculturelle, langue et immigration (CSELI) à Statistique Canada. Elle a obtenu sa maîtrise en démographie à l'Université de Montréal en 2000 et s'est jointe à Statistique Canada l'année suivante. Elle a commencé à oeuvrer dans le domaine des langues en 2010. Elle est coauteure de portraits des minorités de langue officielle au Canada publiés entre 2010 et 2012. Elle a également collaboré à diverses études et présenté plusieurs exposés portant sur les groupes de langues officielles et sur la population immigrante de langue officielle minoritaire au Canada. Elle a récemment publié un rapport intitulé « Immigration et langue au Canada, 2011 et 2016 ».

Guillaume Deschênes-Thériault, étudiant au doctorat, Université d'Ottawa, Ontario

Originaire de Kedgwick dans le Nord-Ouest du Nouveau-Brunswick, Guillaume Deschênes-Thériault détient une maîtrise de l'Université d'Ottawa en science politique et un baccalauréat de l'Université de Moncton. Dans ses recherches, il s'intéresse aux enjeux liés aux communautés francophones en milieu minoritaire au Canada, notamment à l'immigration, à la représentation politique et à l'alphabétisation. Dans le cadre de ses études doctorales, il est boursier de la Fondation Baxter et Alma Ricard. En plus de ses études, il travaille à la Chaire de recherche sur la francophonie et les politiques publiques de l'Université d'Ottawa sous la direction de la professeure Linda Cardinal. Il est également membre d'une équipe de recherche en immigration francophone à l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques (ICRML).

Alain Dupuis, directeur général, Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada

Originaire de Sudbury, Alain Dupuis est à la tête de la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada depuis mai 2017. Ses priorités incluent le resserrement des liens entre les organismes de la francophonie canadienne, la croissance de l'immigration francophone et la participation accrue des jeunes et de la diversité au sein des communautés francophones et acadiennes. Auparavant, il occupait le poste de directeur général du Regroupement étudiant franco-ontarien (RÉFO), où il a joué un rôle de premier plan dans la création d'une université franco-ontarienne. Il a également occupé la vice-présidence de l'Association des communautés francophones d'Ottawa (ACFO) et a été membre du groupe de coordination de l'initiative Ottawa bilingue. Alain Dupuis est titulaire d'un baccalauréat en science politique de l'Université d'Ottawa et d'une maîtrise en Affaires publiques et internationales de l'Université de Montréal.

Mariève Forest, présidente et chercheuse principale, Sociopol

Mariève Forest est présidente et chercheuse principale chez Sociopol, une firme de recherche sociale appliquée. Elle y poursuit des mandats auprès d'instances publiques, d'organismes communautaires et de chercheurs universitaires. Ses travaux portent notamment sur la francophonie canadienne, l'immigration, la santé publique et l'éducation. Elle est également chercheuse associée au Centre interdisciplinaire de recherche sur la citoyenneté et les minorités (CIRCEM) de l'Université d'Ottawa et cochercheuse dans le cadre d'une recherche subventionnée par le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) portant sur les expériences d'éducation à la citoyenneté chez les jeunes. Elle a codirigé avec Martin Normand et Clint Bruce le plus récent numéro de la revue Minorités linguistiques et société

qui a pour titre : Revisiter la question du pouvoir en francophonie canadienne. Détenant un doctorat en sociologie, elle enseigne à l'occasion à l'Université d'Ottawa

Malanga-Georges Liboy, professeur agrégé, Université Sainte-Anne, Nouvelle-Écosse

Malanga-Georges Liboy est détenteur d'un doctorat en sciences de l'éducation de l'Université de Sherbrooke. Il est professeur agrégé au département des sciences de l'éducation à l'Université Sainte-Anne. Ses recherches traitent de l'éducation des jeunes francophones issus des communautés culturelles au Québec et de la francophonie en situation minoritaire notamment en Nouvelle-Écosse et en Alberta. Il s'intéresse aussi aux problèmes relatifs au recrutement et à la rétention des personnes immigrantes dans les communautés minoritaires anglophones au Québec ainsi qu'aux enjeux qui touchent les jeunes immigrants LGBTQ en milieu scolaire.

Manon Gueno, Conseil jeunesse provincial, Manitoba

Originaire de la Normandie en France, Manon Gueno est arrivée au Canada pour un service civique en 2016 d'une durée de 9 mois. Au cours de sa mission, elle a développé le programme de jumelage Plus1 au sein du Conseil jeunesse provincial au Manitoba. Le projet Plus1 veut engager les jeunes d'expression française au Manitoba dans l'intégration de l'autre qui est à la recherche de moyens pour s'épanouir au sein de la francophonie au Manitoba. Après un bref retour en France, Manon est de nouveau à Winnipeg où elle suit de près l'évolution du programme qu'elle a mis sur pied. Jeune engagée au Manitoba aussi bien qu'en France, elle a fait partie d'une association favorisant la mobilité internationale des jeunes.

La très honorable Michaëlle Jean, 27e Gouverneure générale du Canada

Michaëlle Jean est la 27e Gouverneure générale, Commandante en chef du Canada, assermentée le 27 septembre 2005 pour un mandat de 5 ans. Dès la fin de ce mandat, le 1er octobre 2010, les Nations unies ont immédiatement fait appel à elle, en qualité d'Envoyée spéciale de l'UNESCO, pour soutenir les efforts de reconstruction en Haïti, son pays natal dévasté cette même année par un puissant séisme qui a fait des centaines de milliers de morts, autant de blessés et de sinistrés. Elle sera également, de 2011 à 2014, appelée à occuper la fonction de Chancelière de l'Université d'Ottawa qui abritait son bureau d'Envoyée spéciale de l'UNESCO. Michaëlle Jean deviendra ensuite la 3e Secrétaire générale de la Francophonie, un poste qu'elle a occupé avec la plus grande énergie, du 5 janvier 2015 au 3 janvier 2019, après avoir été élue à Dakar au XV^e Sommet des Chefs d'État et de gouvernement, le 30 novembre 2014. Ensemble avec son mari, Monsieur Jean-Daniel Lafond, ils créent et président depuis 2010 la Fondation Michaëlle Jean dont les programmes accompagnent, par l'art et la culture, des initiatives citoyennes aux côtés des jeunes parmi les plus vulnérables et fragilisés au Canada, mais combien volontaires et créatifs.

Jack Jedwab, président et directeur général, Institut canadien pour les identités et les migrations (ICIM), Québec

Titulaire d'un doctorat en Histoire canadienne de l'Université Concordia, Jack Jedwab est l'éditeur et le fondateur de la revue *Thèmes canadiens* et *Diversité canadienne* et de la *Revue canadienne de recherche sociale*. Avant de diriger ACS-CIIM, de 1987 à 1994, M. Jedwab était directeur des relations communautaires de la section québécoise du Congrès juif canadien, puis en est devenu le directeur exécutif de 1994 à 1998. Entre 1983 et 2008, il a enseigné à l'Université McGill aux départements de sociologie et de sciences politiques et à l'Institut d'études canadiennes de McGill. Il a également enseigné au département d'histoire de l'Université du Québec à Montréal. Il enseigne actuellement à

l'École des affaires publiques et communautaires de l'Université Concordia. Fort de son expertise et de ses vastes connaissances de l'histoire, de la démographie, de l'identité et de l'opinion du Canada, il est devenu l'un des chercheurs sociaux les plus cités dans les médias nationaux. Il a publié plus de 200 articles d'opinion dans les principaux journaux du Canada, notamment le Montreal Gazette, le Globe and Mail, le Ottawa Citizen, Le Devoir et La Presse.

Pablo Mhanna-Sandoval, jeune militant, Ontario

Né à Montréal, Pablo Mhanna-Sandoval a emménagé à Ottawa à l'âge de neuf ans. Ce changement de ville lui a fait constater, même si d'une manière difficile, l'importance de la communauté et de la langue. Alors qu'il était en 9e année à l'École secondaire catholique Franco-Cité à Ottawa, il a participé aux Jeux franco-ontariens de la Fédération de la jeunesse franco-ontarienne (FESFO) de 2015 à Penetanguishene. Cet événement est l'élément déclencheur de son engagement communautaire. Élu au Conseil de représentation de la FESFO en 2015, il en devient président en 2017. Son passage à l'organisme porte-parole de 25 000 jeunes a été marqué par son souhait que la communauté franco-ontarienne se prononce plus vigoureusement pour défendre ses droits. Il a notamment contribué aux campagnes d'Ottawa ville bilingue et de l'Université de l'Ontario français ainsi qu'au dossier de l'insécurité linguistique chez les jeunes Franco-Ontariens. Lors de son mandat, il a eu la chance de visiter les quatre coins de l'Ontario et du Canada pour rencontrer et échanger avec d'autres jeunes francophones. Maintenant à l'université, Pablo souhaite plus tard s'engager en politique fédérale et internationale, avec un intérêt particulier pour la sphère de la Francophonie et le rôle que le Canada, et particulièrement l'Ontario, y jouent.

Srilata Ravi, professeure titulaire, Faculté Saint-Jean, Université de l'Alberta

Dr. Srilata Ravi est professeure titulaire à la Faculté Saint-Jean de l'Université de l'Alberta. Elle est Directrice de l'Institut Marcelle et Louis Desrochers pour le patrimoine et les recherches transdisciplinaires en francophonies. Son principal champ d'intérêt est la francophonie internationale comparée. Ses recherches s'insèrent dans les cadres interdisciplinaires de Diaspora and Transnationalism Studies, Francophone postcolonial Studies et Island Studies. Ses travaux sur la francophonie indienne-océanique, africaine et canadienne sont publiés chez les maisons éditions prestigieuses telles que Cambridge University Press, Routledge, Palgrave, Presses de l'Université Laval, etc., et dans les revues scientifiques internationales importantes telles que Journal of Postcolonial Studies, Essays in French Literature and Culture, International Journal for Canadian Studies, Interventions, International Journal of Francophone Studies, Esprit Créateur, etc. Elle a aussi publié plusieurs livres, dont Autour de l'oeuvre d'Yvan Lamonde; Colonialisme et modernité au Canada depuis 1867 (2019, avec Couture et Pageau); Sports, modernité et réseaux impériaux : Napoléon Lajoie, Kumar Shri Ranjitsinhji, baseball et cricket au tournant du XXe siècle (2017, avec Claude Couture); Translating the Postcolonial in Multilingual Contexts (2017, avec Judith Misrahi-Barak); Imaginaires collectifs, interculturalisme et histoire-Autour de l'oeuvre de Gérard Bouchard (2015, avec Claude Couture); Rethinking Global Mauritius-Critical Essays on Mauritian Literatures and Cultures (2013); Écritures mauriciennes au féminin : penser l'altérité (2011 avec Véronique Bragard); Rainbow Colors-Literary Ethno-topographies of Mauritius (2007).

Yves Saint-Germain, directeur, division des Politiques langagières et des communautés francophones, Direction générale des Politiques de l'établissement et de l'intégration, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC)

Yves Saint-Germain est le directeur de la division des Politiques langagières et des communautés francophones à la Direction générale des Politiques de l'établissement et de l'intégration d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC). Il est chargé de définir les orientations du programme d'établissement d'IRCC dans les domaines de la politique langagière et de diriger les contributions d'IRCC au Plan d'action pour les langues officielles 2018-2023 ainsi que le nouveau Centre de politique d'immigration francophone. Présentement, ses principales priorités comprennent : 1) la mise en oeuvre de la stratégie langagière pancanadienne en vue d'améliorer la coordination dans la conception et la prestation de programmes linguistiques pour les immigrants adultes à travers le Canada; 2) la consolidation d'un parcours d'intégration francophone pour que les immigrants d'expression française reçoivent des services de haute qualité tout au long du continuum de l'immigration et 3) l'élaboration d'une stratégie d'immigration francophone et un plan d'action fédéral-provincial-territorial sur l'immigration francophone pour aider le Ministère à accroître le nombre d'immigrants d'expression française au Canada. Il est coprésident fédéral du Forum des langues FPT, qui est un groupe de travail du Forum des ministres FPT responsables de l'immigration. Il est aussi membre du groupe de travail FPT sur l'établissement et du Conseil national de l'établissement. Yves est titulaire d'une maîtrise en sciences politiques de l'Université Laval et d'un baccalauréat de l'Université d'Ottawa. M. Saint-Germain a rejoint Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada en 2006.

Cyrille Simard, maire d'Edmundston

Après ses études à l'Université de Moncton – campus d'Edmundston et à l'Université Laval, Cyrille Simard a débuté sa carrière à l'Université de Moncton – campus d'Edmundston en tant que Directeur de l'éducation permanente. Il a par la suite poursuivi sa carrière au sein de l'Organisation internationale de la Francophonie en France, où il a été responsable de projet international. De retour à Edmundston, il s'est investi dans le milieu des affaires en cofondant entre autres un cabinet-conseil en gestion de l'immigration et de la diversité culturelle (Diversis.ca). Monsieur Simard a toujours été fortement impliqué dans sa communauté. Il a été tour à tour président de la Société historique du Madawaska, du Salon du Livre d'Edmundston, du Conseil scolaire des frontières, d'Entreprise Madawaska et il a siégé aux conseils d'administration de nombreuses autres organisations. Il en est à son deuxième mandat à la mairie d'Edmundston.

Phylomène Zangio, Conseil des personnes d'ascendance africaine du Nouveau-Brunswick

Phylomène Zangio est née à Kahemba, en République démocratique du Congo. Elle est une descendante du royaume de Lunda. Phylomène Zangio est connue pour son implication communautaire, son engagement pour l'égalité des femmes et pour l'inclusion professionnelle et sociale des immigrantes et immigrants au Nouveau-Brunswick. Elle a été reconnue dans le palmarès de l'initiative Top 25 Immigrants in the Maritimes en 2018 en plus d'avoir été lauréate en 2015 et 2016 du prix d'excellence en leadership et influence du Black Excellence Award. Phylomène a été la première coprésidente du Forum de concertation Les voix des femmes du Nouveau-Brunswick et a siégé aux conseils d'administration suivants : la Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick, la Coalition des conseils consultatifs provinciaux et territoriaux sur le statut de la femme, le Comité consultatif communautaire en santé mentale au Réseau de santé Vitalité, le Comité sur la pauvreté et l'inclusion sociale de la ville

de Moncton, l'Association multiculturelle du Grand Moncton et le Regroupement féministe du Nouveau-Brunswick. Elle a participé à la création du Centre d'accueil et d'accompagnement francophone des immigrants du Sud-Est du Nouveau-Brunswick (CAFI). Elle a aussi été active au comité parental d'appui des écoles Champlain, le Mascaret et l'Odysée et juge au concours d'art oratoire annuel de Canadian Parents for French.